

Séance du 27 mai

### **Plan de pilotage de l'école communale de la Maillebotte**

Le plan de pilotage de l'école communale de la Maillebotte a été présenté par la directrice Agnès VERMEYEN. « Ce plan est dû à la réforme du système éducatif et engage l'école pour 6 ans. C'est un travail d'équipe. Nous étions volontaires pour la 1<sup>ère</sup> phase. Nous avons déterminé nos forces, nos faiblesses et les actions prévues... Nos objectifs : maintenir le sentiment de sécurité dans l'école, améliorer les résultats en lecture et en écrit en 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> primaires », a-t-elle expliqué.

A la question de Gaëtan THIBAUT (PluS), la directrice lui a répondu qu'une évaluation aura lieu annuellement au sein de l'équipe ainsi qu'au cours des 3<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années. La directrice a aussi confirmé à Céline SCOKAERT (PluS) qu'elle avait des contacts avec le fonds jeunesse de la Bibliothèque locale.

Le plan a été accepté à l'unanimité.

### **Rachat de la caserne des pompiers**

Il a été approuvé le transfert de la caserne des pompiers sur et avec le terrain situé chaussée de Charleroi n°46c pour une contenance d'1ha75a24ca. C'est la zone de secours du Brabant wallon qui la rachète pour un montant de 3.836.567,99€.

### **Nouvelles voiries**

Les Conseillers ont accepté la proposition de dénomination « rue Albert Einstein », « rue Louis Pasteur » et « rue Ernest Solvay » relative aux nouvelles voiries créées dans le parc d'activités économique de Nivelles sud.

Ils ont aussi approuvé la création d'une voirie « rue Altiero Spinelli ».

Le Bourgmestre Pierre HUART a souligné que, pour les parcs d'affaires, il était important d'avoir des noms de rues à consonance internationale.

### **Appel à projets : dynamisation du centre-ville**

La Province du Brabant wallon a lancé un appel à projets pour le subventionnement des communes pour les investissements à portée économique en vue de la dynamisation des centres de villes et de villages. Le Conseil a ratifié la participation de la Ville.

A la demande de Céline SCOKAERT, l'Echevin Benoît GIROUL lui a précisé que ce projet concerne la mise à jour du schéma de structure commerciale ainsi que l'élaboration d'un plan d'action opérationnel pour le centre-ville qui permettra d'attirer des investisseurs, de nouveaux commerçants et de dynamiser le centre-ville notamment avec l'activité touristique. Le Bourgmestre Pierre HUART a ajouté que les projets retenus seront présentés par la Province du Brabant wallon en septembre.

### **Compte 2018**

Le directeur financier Didier PASSELECQ a présenté le compte 2018. Le résultat global s'élève 11.394.032,14€. La situation financière est confortable. A l'ordinaire, on enregistre 3 millions d'euros de provisions dus notamment à l'annulation de crédits, à un budget très « ventilé » (système de budgets par service) et à l'emprunt pour la caserne qui était toujours dans les prévisions. Lors du vote, le groupe PluS s'est abstenu.

### **Modification budgétaire (MB) n°1**

L'Echevin des Finances Hubert BERTRAND a présenté la MB n°1.

Aux différentes questions de Louison RENAULT (PluS), l'Echevin Benoît GIROUL a répondu que les 50.000€ sont prévus afin de mettre en place des actions à caractère touristique et commercial pour la fin de l'année.

L'Echevin Grégory LECLERCQ lui a rappelé que « ce sera le centre culturel qui gèrera le cinéma ; les 1<sup>ers</sup> plans financiers élaborés étant en équilibre ».

Quant au projet d'un nouveau pôle sportif, plusieurs pistes d'implantation sont à l'étude.

Bernard DE RO (cdH) s'est réjoui des montants inscrits pour les associations et la petite enfance mais a regretté l'absence de moyens pour les associations qui s'occupent de la précarité. Colette DELMOTTE lui a répondu que le CPAS et le Guichet social s'en occupaient.

Gaëtan THIBAUT est intervenu au sujet de l'Académie et du bâtiment de la rue de Saintes. L'Echevin de la Culture Grégory LECLERCQ lui a expliqué que le Collège a postposé le projet d'un an car il ont décidé d'agrandir et de rénover l'Académie au lieu d'effectuer des travaux d'aménagement.

La Présidente du CPAS Colette DELMOTTE, en charge du Patrimoine, lui a confirmé le projet de vente du bâtiment rue de Saintes, avec la volonté de reloger l'Office du Tourisme sur la Grand-Place.

A la question d'Evelyne VANPEE (cdH), l'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a rappelé que la rénovation des aires de jeux est planifiée et phasée ; celles de la Maillebotte et de la Cité Jardin ont déjà été remises à neuf.

Véronique VANDEGOOR (DéFI) a insisté sur la rénovation des trottoirs. « Nous avons prévu dans la Déclaration de Politique Communale des parcours piétons. Le trottoir du bas de la rue de Namur sera d'ailleurs refait d'ici la fin de l'année », lui a précisé l'Echevin RIGOT.

Le Bourgmestre Pierre HUART a souligné que la dette tendait largement à la baisse et que ça continuerait en ce sens.

Lors du vote, l'opposition a voté contre.

### **CPAS : modification budgétaire n°1**

La MB n°1 du budget pour l'exercice 2019 du CPAS présente un total de dépenses et recettes ordinaires de 20.462.890,65€ dont 5.747.500€ de dotation communale (soit 200€/an/citoyen), et un total de dépenses et recettes extraordinaires de 2.626.380€.

La Présidente du CPAS Colette DELMOTTE a détaillé le montant des investissements par rapport au budget initial qui s'élève à 1.125.955,00€ et qui concerne :

- l'informatique ;
- le projet « création d'un logement d'urgence au Moulin de la Foulerie » ;
- le logement de transit ;
- la rénovation du Musée communal.

Ces investissements pourront être totalement couverts par les voies et moyens sans devoir recourir à l'emprunt grâce à la mise en vente de terrains et des subsides.

Cette MB n°1 a été approuvée à l'unanimité.

## **Plan de cohésion sociale**

Le plan de cohésion sociale est subsidié pour 6 ans (92.000€ avec une part communale de 23.000€). Il a pour objectifs le développement social des quartiers, la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité par l'insertion socioprofessionnelle, l'accès à un logement décent, l'accès à la santé et le retissage des liens sociaux inter-culturels et inter-générationnels. Il est mis en œuvre par le Guichet social de la Ville.

Un diagnostic a été élaboré suite à une enquête réalisée auprès des associations. Des actions seront mises en place dont 6 nouvelles et 8 en continuité. En ce qui concerne les nouveaux projets, le chef de service Isabelle VAESSEN a énuméré l'information des employeurs potentiels, la garde d'enfants dans le cadre du parcours d'intégration « article 20 », la diversité (genre, culture), la sensibilisation à la différence, l'accès informatique et l'atelier/réparation vélo.

## **Professeurs de danse : inégalités**

Philippe BOUFFIOUX est intervenu au sujet des inégalités salariales vécues par des professeurs de danse dans les académies suite à la réforme des titres et fonctions. Il a proposé que la Ville interpelle la Fédération Wallonie-Bruxelles afin de résoudre cette injustice.

L'Echevin de l'Enseignement artistique Grégory LECLERCQ a expliqué qu'« il n'y avait pas pour l'instant de master en danse permettant de délivrer ces titres. Prochainement, un master pourrait être proposé. Nous veillerons à suivre cela de très près afin de guider au mieux nos enseignants ». Le Conseiller Louison RENAULT (PluS) a ajouté qu'une commission « titre de notoriété » existe et propose aux danseurs d'être reconnus sur base d'un dossier à introduire.

## **Système d'épuration individuel**

« Qu'en est-il de la vérification de l'obligation d'installer un système d'épuration individuel pour les habitations non raccordées aux égouts ? », ont demandé Bernard DE RO et Evelyne VANPEE ?

Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu que « les habitations existantes n'ont pas de délais sauf si elles se situent en zone prioritaire mais il n'en n'existe pas à Nivelles. Pour toute nouvelle construction, il y a obligation de le déclarer. Un contrôle est d'ailleurs organisé ».

## **Circulation perturbée rues Par-Delà l'Eau et Abbé Michel Renard**

La Conseillère Céline SCOKAERT a pris la parole au nom des riverains se plaignant de la signalisation utilisée pour sécuriser le site, notamment aux rues Par-Delà l'Eau et Abbé Michel Renard.

« Lors d'un chantier, tout entrepreneur doit introduire une demande d'occupation de voirie auprès du service Mobilité. La mise en place de la signalisation est vérifiée par la Ville », a répondu Pierre HUART.

## **Rénovation des ponts de Monstreux et de Bornival**

D'après Evelyne VANPEE, « le marché public concernant la rénovation des ponts de Monstreux et de Bornival a été retiré avant l'ouverture des offres. Pourquoi ? »

L'Echevin des Travaux Pascal RIGOT a rassuré la conseillère. Le marché a bien été adjugé le 20 mai dernier. La procédure suit donc son cours.

### **Suppression de certains trains en raison du RER**

Céline SCOKAERT a souhaité connaître la réponse du ministre suite à l'interpellation de la Ville concernant la suppression des 2 derniers trains en raison du RER.

Le ministre a confirmé que d'après les chiffres, ces 2 derniers trains sont peu fréquentés.

« Cette suppression permet aux ouvriers de travailler sereinement sur le chantier du RER que nous attendons depuis longtemps. Il faut dépasser l'intérêt particulier par un intérêt général », a précisé le Bourgmestre Pierre HUART.

La Conseillère communale Laurie SEMAILLE (LB) a précisé que, puisqu'il fallait supprimer 2 trains pour permettre aux ouvriers de travailler en sécurité, il valait mieux que ça soit les 2 derniers trains plutôt que les 2 premiers trains du matin qui sont bien utilisés.

### **Allée des Roses : affaissement**

A la question de Louison RENAULT sur l'évaluation du risque concernant un affaissement de terrain au niveau de la plaque d'égout, l'Echevin Pascal RIGOT lui a répondu qu'un agent du service Travaux s'est rendu sur place. « C'est dû à un problème de remblais mais il n'y a pas de danger pour la sécurité publique », a-t-il mentionné.

### **Les Récollets**

« Suite à la réunion sur l'avenir des Récollets, quelle est la position de la majorité communale sur les propositions d'aménagement proposées ? », a demandé Louison RENAULT.

Le Bourgmestre Pierre HUART a déclaré qu'aucune décision n'a été prise par rapport à ce projet qui propose une mixité de logements et de bureaux. La Ville a émis le souhait de disposer d'un parking public.